

ST03

Mastère Spécialisé Gestion des Risques et de la Sécurité des établissements et réseaux de santé

Les exigences du public et des organismes de tutelle convergent pour demander aux établissements et réseaux de santé toujours plus de qualité. Une approche globale du risque et de ses spécificités sanitaires s'impose si l'on veut évoluer par des démarches de vigilance et de conformité réglementaires vers une diminution globale des risques encourus par les personnes dans les établissements de soins.

Ces démarches exigent des méthodes et des techniques spécifiques et doivent être menées transversalement. Les professionnels de la santé peuvent par la formation acquérir les compétences nécessaires à cette évolution.

OBJECTIFS

- Maîtriser des techniques et outils de gestion des risques, de sûreté de fonctionnement et de management de la qualité,
- Transférer des méthodes et outils industriels aux réalités des pratiques de santé, l'acquisition des connaissances en matière de risque et en particulier sanitaire,
- Prendre en compte de l'ensemble de l'Établissement et de ses activités,
- S'approprier des techniques d'analyse et d'évaluation des risques relatifs à une activité médicale et/ou hospitalière,
- Mettre en place une organisation management transdisciplinaire des risques,
- Comprendre les enjeux stratégiques de la sécurité et du dispositif institutionnel et organiser la veille informative

PARTICIPANTS CONCERNÉS

- Professions médicales et de santé,
- Responsables techniques (biologistes, architectes et ingénieurs)
- Responsables administratifs (directions d'établissements, administrations de l'État et des assurances)
- Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins.

PROGRAMME

Module 1 : Introduction et généralités (2,5 jours)

OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances sur l'historique de la gestion des risques, des cindyniques ou sciences du danger et sur l'évolution de la gestion des risques dans les organisations de santé.
- Acquérir la terminologie et les concepts de base de la gestion des risques à partir des notions de danger et de risque tant au point de vue technique que de l'organisation

Module 2 : Outils et méthodes d'analyse et d'évaluation des risques (19,5 jours)

OBJECTIFS :

- Comprendre les éléments de base de la quantification du risque pour estimer de façon objective les poids respectifs des scénarios d'accident.
- Manipuler des données issues de rapport de documentation externes
- Maîtriser les méthodes d'identification, d'évaluation et de maîtrise des risques *a priori* et *a posteriori* relatives à la sûreté de fonctionnement et à la sécurité des systèmes de santé

Méthodes pédagogiques

- Conférences
- Travail en groupe
- Études de cas
- Travail personnel
- Témoignages
- Exposés des participants
- Thèse professionnelle avec rapport écrit et soutenance orale

Responsables pédagogiques

- Alain DESROCHES
Ingénieur, professeur ECP
- Vincent LEROUX
Médecin de Santé publique, professeur ECP

Dates

- Du 16 janv. 2012 au 6 déc. 2013
- Janv. 2013 à déc. 2014
(70 jours : 490 heures)

Lieu

- Châtenay-Malabry (92)

Conditions de participation

- Réf. ST03 : 14 500 € HT
(150 € HT de frais de dossier en sus)

Information & inscription

- Tél. : + 33 (0)1 41 13 14 02
- E-mail : info@cf.ecp.fr

Développer un programme "sur-mesure", nous consulter

Module n° 3 : Management des risques et de la sécurité (17 jours)

OBJECTIFS :

- Acquérir la logique du management de la sécurité dans la conception, le développement et l'exploitation d'un système de santé
- Maîtriser les techniques de base de la sécurisation d'un système de santé
- Aborder la transposabilité des méthodes d'ingénierie au secteur Santé
- Comprendre et maîtriser les principes et méthodes de gestion des crises

Module n° 4 : Systèmes de santé et nature des risques (15 jours)

OBJECTIFS :

- Connaître les systèmes de santé
- Identifier les risques hospitaliers
- Comprendre la recherche d'information de qualité

Module n° 5 : Rôle et mission du gestionnaire des risques (7 jours)

OBJECTIFS :

- Connaître les contraintes réglementaires et juridiques,
- Connaître les agences, instances et institutions du secteur sanitaire,
- Connaître la sécurité sanitaire et ses obligations réglementaires,
- Articuler les démarches de vigilance, accréditation, qualité et sécurité

Module n° 6 : Compléments pédagogiques (3 jours)

OBJECTIFS :

- Connaître et comparer les systèmes européens de gestion des risques
- Apprendre ou réapprendre à rédiger un rapport écrit et à faire une communication orale
- Acquérir les principes méthodologiques en recherche clinique

Modalités de candidature

- Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien en fonction de leur expérience, de leur motivation, de la cohérence de leur projet professionnel.
- Le dossier est ensuite présenté à la commission d'admission qui entérine la candidature.

Thèse professionnelle

- La mission en entreprise, d'une durée de 6 mois, peut être organisée dans l'entreprise du participant. Il permet de traiter les thèmes qui correspondent à une préoccupation actuelle des experts ou des entreprises. Ils apportent une contribution significative à l'avancée de la connaissance.
- La thèse est soutenue et soumise à notation ; elle entre en compte dans l'évaluation finale.

Modalités d'évaluation

- Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale, par groupes ou individuelle, en contrôle continu (Exercices de mises en application ou de quizz).
- L'ensemble du programme fait l'objet d'une évaluation finale écrite individuelle.
- La restitution de la synthèse des évaluations et la note correspondante sur 20 sont présentées aux participants.